

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué en date du 30 AOUT 2016

**BLOCAGE CIRCULATION A L'OCCASION DE LA
« CALDENIACIENNE »
Dimanche 4 septembre 2016**

Après concertation avec les autorités (gendarmerie, sous Préfecture), le dispositif de sécurité sera renforcé cette année **avec blocage des rues par des voitures (plan Vigipirate)**.

Ainsi nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que les rues :
« Partie haute des Coquillotes ; rue Haute, rue du haut des Pâtes, rue de l'Eglise, rue du Colombier ; rue de la mairie, rue du coteau de Parvaux (partie basse) **seront entièrement interdites à la circulation toute la matinée (Arrêté N° 2016/26)**.

Si vous êtes concernés par ce périmètre de sécurité et souhaitez utiliser votre véhicule sur ce créneau horaire, **merci de prendre vos dispositions pour stationner dès la veille au soir votre voiture en dehors de ce périmètre bloqué**.

Merci de votre compréhension

LOGEMENT COMMUNAL VACANT (1^{er} étage)

L'appartement communal situé au 76 rue du Capitaine PATURAUD (1^{er} étage) est libre **depuis le 1^{er} août 2016**.

Il s'agit d'un F3 (deux chambres, une pièce à vivre faisant cuisine et salon, une salle de bain et toilettes indépendantes).

Le loyer est fixé à 540 euros plus les charges (entretien de la chaudière et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Le dossier de candidature est à déposer en mairie accompagné d'un justificatif de domicile, copie des 3 derniers bulletins de salaire et du dernier avis d'imposition sur le revenu.

En cas de candidatures multiples, l'attribution du logement se fera en prenant en compte les critères familiaux.

**Le Maire
E. PAYEUR**